

Paris, le 25 octobre 2021

**Objet : Demande d'entretien avec les membres du comité des états généraux**

Monsieur le président du comité des états généraux de la Justice,

Le Syndicat de la magistrature était présent lors du lancement des états généraux de la Justice à Poitiers le 18 octobre dernier. Après avoir, en vain, demandé à la chancellerie d'être, si ce n'est associés, au moins informés de la méthodologie envisagée pour ces états généraux, nous découvrons donc l'architecture du travail que le président de la République a décidé d'entreprendre - une architecture éminemment critiquable.

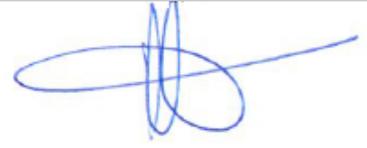
Il nous apparaît ainsi que le rôle de votre comité, dont la chancellerie avance qu'il est central et qu'il constitue un élément clef garantissant l'indépendance des travaux à venir, est dans les faits réduit à la portion congrue - en tous les cas dans le séquençage des travaux présenté par le gouvernement. Nous constatons également que les questionnaires mis en ligne - dont le contenu est orienté et biaisé - l'ont été sans que votre comité n'ait été associé à leur élaboration. De même, les lettres de mission adressées aux ateliers thématiques ont été rédigées par le garde des Sceaux, qui indique être chargé par le président de la République du pilotage et de l'organisation des états généraux. Ces courriers déterminent clairement quels sont les thèmes de prédilection et même les orientations du gouvernement pour la justice - rejoignant en ce sens le contenu des questionnaires. A cet égard, vous trouverez ci-joint nos observations détaillées sur le contenu de ces questionnaires.

Dans ces conditions, ce qui se dessine est une vaste opération de communication dont l'objet serait d'orienter la parole des citoyens pour apposer un cachet démocratique sur des projets déjà ficelés par l'actuelle majorité. Par ailleurs, la participation des organisations représentatives à ces travaux n'est pas dans le schéma et elles sont invitées par la chancellerie à aller quémander quelques auditions, alors même que les temps de réunion prévus pour les ateliers thématiques ne permettent pas matériellement que toutes les organisations du ministère de la justice soient entendues.

Dans ce contexte, nous nous tournons vers vous, afin de solliciter un entretien avec votre comité pour échanger sur les enjeux liés à l'organisation de ces états généraux.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, l'expression de notre haute considération.

---

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Katia Dubreuil  
Présidente du Syndicat de la magistrature